

#Pourquoi pas moi ?

La FEHAP et NEXEM lancent une campagne de communication digitale pour alerter sur l'exclusion des professionnels du domicile, du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de la protection juridique des majeurs des revalorisations salariales du Ségur

Paris, le 23 novembre 2020 – Dès le 6 novembre, la FEHAP et NEXEM saisissent le Premier Ministre pour dénoncer l'exclusion des professionnels du domicile, du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de la protection juridique des majeurs exclus des revalorisations salariales. Sur fond de seconde vague, cette différence de traitement crée une fracture au sein des établissements, plus spécifiquement ceux en multi activités.



Sans réaction des pouvoirs publics, les deux fédérations ont décidé de sensibiliser l'opinion publique et de donner la parole aux professionnels de santé qui vivent cette différence de traitement comme une injustice. Des professionnels des deux fédérations ont donc décidé de se mettre en scène pour dénoncer cette inégalité de traitement à travers des publications déclinées sur les réseaux sociaux véhiculant un message fort : pourquoi pas nous ?

Ils sont médecins, salariés des centres de santé, des établissements et services pour enfants et adultes handicapés, des services de soins infirmiers à domicile, de la protection de l'enfance et du secteur de l'insertion et de la protection juridique des majeurs, des centres de formation, etc.. Pendant la 1^{ère} vague, ils ont assuré la continuité de leurs missions. Aujourd'hui, la France vit une seconde période de confinement, et leur engagement au service des personnes soignées et accompagnées reste intact.

Pourtant, ces derniers sont exclus des revalorisations salariales prévues par le Ségur. Leurs compétences et leurs missions sont pourtant identiques à celles du secteur public. A travers

Contacts presse :

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles –
maryse.dewever@fehapp.fr - 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Marion Le Paul – Directrice de la communication et des relations institutionnelles -
m.lepaul@nexem.fr – 06 82 56 90 66 – 01 55 45 33 72

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehapp.fr - 01 53 98 95 44



FEHAP

Santé Social - Privé Solidaire



employeurs, différemment

cette campagne, la FEHAP et NEXEM demandent au gouvernement de reconsidérer sa position.

A propos de Nexem

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services employant plus de 330 000 professionnels dans cinq secteurs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la CCN 66, qui inclut la CCN 79, et des accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multi professionnel, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social ;
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Contacts presse :

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles –
maryse.dewever@fehapa.fr - 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Marion Le Paul – Directrice de la communication et des relations institutionnelles -
m.lepaul@nexem.fr – 06 82 56 90 66 – 01 55 45 33 72

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehapa.fr - 01 53 98 95 44

La FEHAP, fédération de référence du secteur privé solidaire en Santé, rassemble plus de 4 800 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, œuvrant au sein de plus de 1 500 organismes gestionnaires. Leurs 280 000 professionnels représentent près de 12% des emplois salariés de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ensemble, ils garantissent chaque année à plus de 2,5 millions de personnes un égal accès aux soins et à l'accompagnement, quel que soit l'âge, le handicap, la pathologie ou la situation sociale.



Le secteur privé solidaire en Santé, c'est :

1,3M  de personnes hospitalisées	43,3%  de l'offre nationale d'hospitalisation à domicile	21%  des hospitalisations dans un établissement SSR
138 000  personnes âgées accueillies et accompagnées	11 000  adultes en difficulté sociale accueillies et accompagnés	20%  de l'offre nationale pour les personnes âgées
80 000  adultes en enfants en situation de handicap accueillis et accompagnés	35%  de l'offre nationale de dialyse	17%  de l'offre nationale pour personnes en situation de handicap

Contacts presse :

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles –
maryse.dewever@fehpa.fr - 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Marion Le Paul – Directrice de la communication et des relations institutionnelles -
m.lepaul@nexem.fr – 06 82 56 90 66 – 01 55 45 33 72

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehpa.fr - 01 53 98 95 44